



DECLARATION FSU – CSA A DU 15 octobre 2024

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

La FSU tient d'abord à remercier les services de la qualité des échanges et de l'attention portée à la transmission des documents.

La rentrée 2024 est la rentrée des mauvais coups.

Mauvais coups portés aux principes démocratiques, avec la nomination d'un gouvernement dans la main de l'extrême-droite et de ses ministres relais. Une extrême-droite dont le projet de société, raciste, xénophobe, exalte une École du passé mythifiée pour mieux entériner les inégalités sociales, et qui méprise aussi la démocratie sociale en menaçant le droit syndical et la liberté d'expression des personnels ... quand elle ne pointe pas d'un doigt accusateur les collègues confrontés à des conditions d'exercice difficiles.

C'est donc également une rentrée des mauvais coups pour l'École publique, d'autant que la nouvelle Ministre voudrait que « le navire ne change pas de cap », et se contenter d'appliquer une politique et une feuille de route éducatives, rejetées dans les urnes : parcoursup, réforme du bac et du lycée, réforme de la voie professionnelle, réforme de la formation initiale, pacte et choc des savoirs.

Pour la FSU, prétendre "garder le cap", c'est d'abord un déni de la réalité vécue par les personnels : c'est faire comme s'il ne manquait aucun-e professeur dans les établissements ... alors que dans notre académie, des élèves n'ont toujours pas eu cours de français, de LCA, début octobre, faute de TZR en nombre suffisant, faute de contractuel-les qu'on a peine à recruter, et malheureusement il n'y a pas qu'en français que cette situation est à déplorer.

C'est faire comme si nos métiers avaient bénéficié de la revalorisation salariale qui s'impose, et que la crise d'attractivité était enrayée ... quel mépris ! C'est faire comme si les rémunérations indemnitaires (Pacte, mais aussi HSE et IMP) n'étaient pas, elles aussi, revues à la baisse, avant de nouveaux coups de rabots.

C'est faire comme si le Pacte était efficace pour assurer les remplacements, et que les pressions n'étaient pas plus fortes pour redistribuer les élèves des collègues absents sur les groupes de « besoins » ... ou sur les TZR pour remplacer au pied-levé.

C'est aussi la rentrée des mauvais coups pour l'école inclusive, à laquelle on refuse les moyens ambitieux pour garantir son bon fonctionnement. La pénurie mutualisée aboutit à considérer les AESH et les élèves notifiés comme des éléments interchangeables, dégradant les conditions de travail jusqu'à l'écoeurement.

Le cap fixé n'est pas le bon, il conduit aujourd'hui à ce que l'École publique soit à un point de bascule, dans une crise structurelle. Et ce n'est pas le projet de budget 2025 qui va poser les solutions pour la résoudre : l'Éducation nationale paye le plus lourd tribut en suppression de

postes de fonctionnaires, ce qui va peser dans le quotidien des élèves et des professeurs. Dans notre académie cette crise structurelle et le manque de personnels entraînent la multiplication de situations conflictuelles ou de tensions qui dégradent inévitablement les conditions de travail de tous les agents. Le sous-dimensionnement des services RH est un facteur aggravant qui entraînera, de facto, l'amplification de ce phénomène et de la souffrance au travail.

Par ailleurs, ce n'est pas non plus ce qui s'apparente à un blocage des salaires qui permettra de résoudre le problème d'attractivité de nos métiers.

Concernant les points à l'ordre du jour de ce CSA académique :

Concernant le Bilan de l'orientation et de l'affectation

Concernant l'orientation et l'affectation des élèves, les décisions d'orientation post-3e vers la voie professionnelle continuent de progresser. Nous souhaiterions avoir davantage de précisions sur les formations professionnelles plébiscitées par les élèves et les ajustements de l'offre auxquels le rectorat à procéder. Les documents restent assez superficiels concernant ce point. Dans tous les cas, nous ne pouvons que nous interroger sur les changements stratégiques opérés par le rectorat, qui nous a pendant des années répété que l'écart de taux de passage vers la 2^{de} GT avec le national était trop important et qu'il fallait travailler ce point. Pendant ces mêmes années, le volontarisme de l'administration a permis de réduire cet écart, mais personne n'a jamais vraiment tiré de bilan de cette politique. Visiblement, cette politique semble avoir été abandonnée et là encore, il ne semble pas y avoir de réelle analyse sur ce qui se passe depuis au moins trois ans. Il serait intéressant également d'obtenir le taux de passage post-3e vers la 2^{GT} par bassin et cela permettrait probablement de constater des écarts significatifs selon les territoires.

Sur l'orientation post-seconde, les documents nous annoncent une légère diminution des décisions d'orientation vers la 1^G, mais il nous manque un comparatif sur les cinq dernières années, pour pouvoir déterminer s'il s'agit d'une tendance structurelle ou seulement d'une tendance conjoncturelle. C'est exactement la même chose pour le taux de passage vers la 1^{ere} techno, où l'on voit une progression limitée de certaines séries : ST2S, STL et STI2D. Quid de la série STMG pour laquelle ministère et rectorats n'hésitent pas à déployer un arsenal de méthodes - dont certaines sont à tout le moins controversées - pour limiter les flux. Évidemment dans ce cas-là, l'intérêt des élèves importe peu, et cela ne semble pas déranger grand monde pourvu qu'on parvienne à ses fins !

Concernant les propositions d'admissions parcoursup, nous continuons de dénoncer l'usine à tri qu'est Parcoursup. Nous avons l'impression de nous répéter d'années en années, et pourtant peu de choses changent. Nous soulignons pour la énième fois la lourdeur de la procédure de bascule de places d'un groupe à l'autre dans parcoursup. La bascule doit pouvoir s'effectuer automatiquement dès que la liste d'attente des bacheliers d'un groupe est vide. D'ailleurs, les quotas de bac pros continuent à être surdimensionnés dans certaines STS au regard des flux entrants, empêchant les autres bacheliers notamment technologiques d'obtenir rapidement une réponse d'admission, le groupe dans lequel ils se trouvent étant plein pendant que dans le même temps, le groupe de bacheliers pros ne se remplira plus, la liste d'attente étant épuisée. En maintenant cette logique complètement absurde, le rectorat fabrique lui-même ses propres places vacantes ! Madame le recteur, ne laissons pas nos bacheliers s'évaporer dans la nature ou fuir vers le privé et proposons leur rapidement une proposition d'admission dans nos BTS sous statut scolaire.

Concernant les résultats aux examens, et plus particulièrement ceux du baccalauréat général et technologique, nous ne nous attarderons pas sur les résultats qui continuent d'être stratosphériques et qui interrogent le sens même de notre travail. La réforme Blanquer est passée par là et on peut légitimement s'interroger sur le sens de ces taux qui atteignent 96 ou 97 % ! Il suffit de jeter un œil sur les résultats de la session 2019 pour a minima être interpellé sur cette explosion des taux de réussite au bac GT.

Concernant la baisse des effectifs dans le 1er degré, elle ne peut justifier l'annonce récente de 3155 postes supprimés en maternelle et élémentaire à la prochaine rentrée. Alors que toutes les études internationales affichent le système éducatif français comme étant l'un de ceux où les inégalités scolaires se creusent et sont particulièrement marquées socialement, où les enseignants du primaire travaillent plus pour un salaire inférieur, où les classes sont chargées, le projet de budget 2025 présenté cette semaine par le gouvernement envisage des retraits d'emplois d'une ampleur dévastatrice.

Une ligne rouge est franchie : au moment où l'école publique va mal, la seule réponse du gouvernement est de supprimer un nombre record de postes et donc de maintenir l'illusion qu'on peut faire mieux avec moins. Cette baisse de la démographie scolaire apporte pourtant l'occasion d'améliorer le système scolaire français en poursuivant un investissement soutenable pour notre pays.

Concernant la feuille de route des savoirs fondamentaux.

La notion même de savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter renferme dans le fond une hiérarchisation des savoirs et des disciplines entre elles, ce que nous dénonçons autant que nous contestons.

Le concept de « fondamentaux » renvoie à quelques éléments érigés en tant que tels en français et en mathématiques et polarisent sur l'acquisition d'objets qui seraient facilement mesurables et vérifiables par des évaluations dont il est fortement question dans le document de travail. Ces fondamentaux instaurent une école à deux vitesses qui trouve son application dans les groupes de niveaux devenus "groupe de besoins" et qui prennent parfois le visage de « classes de niveaux », laissant aux plus faibles peu de chance d'accéder à une culture commune et au service public de réduire les inégalités sociales.

Vous évoquez également, Madame le Recteur, le renforcement de la pratique sportive et l'éducation artistique et culturelle en l'y associant à un accueil 8h-18h dans les établissements. Nous craignons qu'il soit envisagé de renouveler ou développer des dispositifs périphériques type 2H de sport ou 30 minutes d'AQP qui, depuis qu'ils sont mis en place, ont fait la preuve de leur inefficacité sur le terrain. Il est difficile pour la profession d'accepter même l'existence de dispositifs appelés "complémentaires" quand l'essentiel n'est plus assuré sur le terrain. Une UNSS un peu plus en souffrance de fonctionnement en cette rentrée 2024 et une EPS où l'essentiel n'est parfois plus assuré: un espace par enseignant et par cours.

Au nom des "fondamentaux", la voix empruntée entérine la ségrégation inter-établissements, au profit du privé sous contrat, et encourage la ségrégation intra-établissements.

Bien loin de cela la FSU défend des programmes nationaux pour toutes les disciplines construits dans une cohérence globale, déclinés annuellement, permettant de construire des savoirs pour une culture commune ambitieuse dans toute sa diversité.

Nous vous remercions du report du point consacré au bilan VDHA.

Néanmoins, sur le fond nous apportons quelques éléments tout de même. Nous ne pouvons pas ne pas évoquer le procès en cours, rendu public grâce au courage de Gisèle Pelicot. Ce procès hors norme révèle combien la culture du viol est très prégnante dans notre société et met en lumière l'insuffisance des moyens financiers et humains dédiés pour l'enrayer. La FSU appelle à manifester contre les violences sexuelles ce 19 octobre, et aussi le 23 novembre dans le cadre de la journée internationale des violences faites aux femmes. L'école a un rôle à jouer auprès de nos élèves, et il faut que nos collègues soient mis-es en capacité de mettre en place les séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle - obligatoires à raison de 3 séances par an.

La FSU voit monter (y compris dans notre académie) des opérations de désinformation émanant de collectifs de parents réactionnaires, proches de l'extrême droite, pour contester la mise en place de ces séances. Il est nécessaire de protéger les personnels de toutes formes de violence mais aussi de publier rapidement ces programmes, c'est un impératif éducatif et citoyen.

Pour les agents, l'importance de la création de cellules de veille n'est plus à prouver. Au regard de ce bilan 2023/2024 de la cellule VDHA pour l'académie de Lille et qui nous est présenté ce jour, les constats sont sans surprise assez similaires aux précédents bilans : les femmes restent majoritairement les victimes présumées des signalements, et les hommes les mis en cause, bien souvent sur des situations s'inscrivant dans le cadre de relations hiérarchiques. Dans les tableaux détaillant les signalements par corps, nous constatons que plus de 50% des personnels mis en cause sont des personnels d'encadrement : pour la FSU et nous ne cessons de le répéter, il faut prendre en compte cette donnée et prendre les mesures nécessaires.

Un mot concernant les Infirmier(e) de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Dans le cadre de la revalorisation triennale de l'IFSE (2024-2027), le SNICS, avec la FSU, demande la tenue d'un groupe de travail consacré à ce sujet, avec l'arrêté de juin 2024 en référence.

La FSU souligne les dysfonctionnements de l'application LIEN observés depuis le début de l'année (des collègues font partir des fiches SST).

Des appels à candidature d'infirmières sont publiés sur le site "Choisir le service public », conséquence du concours, où seulement 29 candidats ont été admis sur 32. (Bien que le niveau ait été jugé faible, ces personnels sont recrutés en tant que contractuels....).

Pour répondre à ces appels d'offre l'envoi d'un CV au chef d'établissement est demandé, ce que nous dénonçons ! Ces recrutements doivent passer par le bureau de recrutement du rectorat.

Le mouvement a également été compliqué, des collègues ont émis des vœux sur des postes qui n'étaient certes pas vacants à la date du mouvement (départ en retraite au 1/09) mais qui sont à l'heure actuelle publiés sur "CSP" ! Où est la continuité de service ?

À quand une ambitieuse politique de santé des élèves dans notre académie ?

Face aux coupes sombres envisagées dans l'École publique : une large intersyndicale demande à la ministre l'ouverture de négociations sur les moyens.

Une demande fondée à la fois sur la revendication salariale et sur les finalités égalitaires de l'école. C'est l'alerte générale.